

# Le service **géolocalisation**

## AVEC NOTRE SOLUTION, GEREZ VOTRE FLOTTE DE VEHICULES EFFICACEMENT

L'offre est disponible en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

### Description de l'offre

Service de géolocalisation permettant de gérer des flottes de véhicules depuis un boîtier et/ou depuis un téléphone Android :

- Géolocaliser vos véhicules et vos collaborateurs (téléphone Android) sur une carte en temps réel
- Optimiser vos délais d'interventions en assignant les missions aux véhicules les plus proches
- Bénéficier de statistiques quotidiennes
- Générer des documents quotidiens de suivi
- Archiver l'historique des déplacements
- Accéder à ces informations facilement depuis Internet

### Prix mensuel de l'offre

2 offres proposées :

- Pour vos véhicules avec un boîtier GPS : lors de la souscription un boîtier GPS dédié sera fourni, il devra être installé dans le véhicule.
- Pour vos collaborateurs avec un téléphone Android : application à télécharger et à installer sur le téléphone Android.

	Depuis un téléphone	Depuis un boîtier
Tarifs € HT par forfait	29,90 € HT/mois	39,90 € HT/mois
Engagement	6 mois	24 mois
Coûts de connexion	Les coûts de connexion data sont à la charge du client	Les coûts de connexion data sont intégrés dans l'offre

### Pré-requis

Avec boîtier	
Installation du boîtier	L'installation du boîtier est à la charge de l'entreprise et doit être réalisée chez un installateur professionnel.
Conditions de fonctionnement	Le service nécessite : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'être en zone de couverture 2G (GPRS/EDGE), 3G (UMTS/HSDPA). Voir carte de couverture 2G/3G.</li> <li>• D'être en zone de couverture GPS.</li> </ul>
Android	
Matériel et forfait	Avoir un téléphone compatible avec le service (OS Android et GPS), avoir un forfait permettant les connexions data. Pour utiliser le service le téléphone ne doit pas être en veille.
Installation de l'application	Application disponible librement en téléchargement depuis Le Play Store, les coûts de connexion sont à la charge du client.
Conditions de fonctionnement	Le service nécessite : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'être en zone de couverture 2G (GPRS/EDGE), 3G (UMTS/HSDPA). Voir carte de couverture 2G/3G.</li> <li>• D'être en zone de couverture GPS.</li> <li>• Que l'application soit active. Possibilité de désactiver l'application à n'importe quel moment.</li> </ul>

## Informations

Dans le cas de l'utilisation du service depuis le boîtier GPS et/ou depuis un téléphone, le client reconnaît avoir connaissance des obligations liées à l'utilisation des services de géolocalisation, dont notamment :

- les dispositions du code du travail (information préalable des salariés avant la mise en œuvre d'un dispositif de géolocalisation des employés).
- l'obligation de la déclaration auprès de la CNIL via le formulaire Norme simplifiée n° 51 (téléchargeable depuis le site <http://www.cnil.fr>).

## Cas spécifiques

**Cas de destruction ou de vol du véhicule** : le client devra acheter une nouvelle balise, ou s'acquitter du paiement de l'intégralité des sommes dues jusqu'à la fin de la période d'engagement.

**Vente du véhicule ou changement de véhicule** : la désinstallation de la balise, comme l'installation dans un nouveau véhicule sera à la charge du client.

**Immobilisation temporaire ou définitive du véhicule** : ce cas ne suspend pas le forfait souscrit par le client.

**Dysfonctionnement du boîtier** : Outremer Telecom procédera à un remplacement standard du boîtier. Les frais engagés pour récupérer le boîtier dans le véhicule sont à la charge du client.